

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 19 septembre 2012
tenue à l'école Saint-Mathieu à 19 h 30.**

Assemblée générale des parents de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu le dix-neuf septembre de l'an deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sept parents sont présents à l'assemblée.

**OUVERTURE ET
PRÉSENTATION
DE L'ÉQUIPE-
ÉCOLE**

Mme Andrée Roy, directrice de l'école, remercie les parents de s'être déplacés pour assister à cette rencontre et leur souhaite la bienvenue. Elle présente les membres de l'équipe-école.

**NOMINATION
D'UNE OU D'UN
SECRÉTAIRE
D'ASSEMBLÉE**

AG-89-12 IL EST RÉSOLU,

QUE Mme Roy soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

AG-90-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Annie Gagnon,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 21
SEPTEMBRE 2011**

AG-91-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Marie-Lyne Laliberté,

QUE le procès-verbal du 21 septembre 2011 soit accepté tel qu'il a été lu.

ADOPTÉE.

**RAPPORT ANNUEL
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Andrée Roy présente le rapport annuel 2011-2012 et répond aux questions des parents.

Le rapport annuel de l'école sera envoyé aux parents par courriel et accessible sur le site Web de l'école au mois d'octobre.

**INFORMATIONS
SUR LA LOI 180 ET
SUR LES
FONCTIONS DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Roy informe les parents sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Elle précise aussi les buts de l'assemblée de ce soir :

- élire les parents au conseil d'établissement;
- élire le représentant et le substitut au Comité de parents;
- décider de la formation de l'O.P.P.;
- rendre compte du rapport annuel.

**PROCÉDURE
D'ÉLECTIONS AUX
POSTES DE
REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

CONSIDÉRANT le nombre de parents présents;

CONSIDÉRANT que parmi ceux-ci, Mmes Noémi Charest et Christine Leclerc signifient leur intérêt;

AG-92-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Isabelle Girard,

QUE Mmes Noémi Charest et Christine Leclerc combent les postes.

ADOPTÉE.

**ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT
ET D'UN
SUBSTITUT AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Mme Annie Gagnon qui était notre représentante l'an dernier présente sommairement le travail à faire au Comité de parents. Elle demande s'il y a des personnes qui seraient intéressées au rôle de substitut.

AG-93-12 L'assemblée générale confirme Mme Annie Gagnon comme représentante des parents de l'école au Comité de parents de la Commission scolaire.

ADOPTÉE.

Les substituts seront nommés lors de la première session du conseil d'établissement, le mardi 16 octobre prochain.

**INFORMATIONS
SUR L'O.P.P.
Décision quant à
son existence**

Mme Andrée Roy explique le rôle de l'O.P.P. à l'assemblée.

AG-94-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Isabelle Girard,

QU'un organisme de participation des parents soit formé pour l'école de Saint-Mathieu,

QUE Mme Roy approche des parents de La Motte pour l'O.P.P. de l'école Tétreault.

ADOPTÉE.

AUTRES SUJETS

Les gens présents discutent

- De l'aménagement de la cour d'école à l'école de La Motte.
- La qualité de l'eau à l'école Saint-Mathieu
- L'importance de limiter les envois papier aux plus jeunes de famille

**CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

AG-95-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Marie-Lyne Laliberté,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 5.

président d'assemblée

secrétaire